Projet

Réduction du flux pendulaire

Accepté par la Session des jeunes par 150 voix contre 10

Année:	2016
Thème:	Pendularité
Destinataire:	Administration Fédérale
Type d'entrée:	Projet

Contenu:

Dans le but de réduire les déplacements pendulaires, la Confédération agit en tant qu'employeur exemplaire en matière de travail à distance.

Justification:

En agissant en employeur exemplaire, la Confédération et les entreprises qu'elle contrôle incitent les entreprises privées à pratiquer le travail à distance et à encourager la flexibilisation au niveau des horaires de travail. Le but à terme est de mieux répartir les flux pendulaires sur l'ensemble de la journée.

Pour atteindre ce but, la Confédération pourrait soutenir la mise en place d'espaces de travail collaboratifs sur l'ensemble du territoire. Ces espaces, comme le travail à domicile, permettent aux employé-e-s d'être plus libres dans l'aménagement de leur journée de travail.

Le travail à distance est bénéfique pour la Confédération, car il lui permettra de faire des économies de l'ordre de plusieurs millions de francs, notamment en réduisant le nombre d'infrastructures de bureau nécessaires. Ces économies pourraient être réinvesties dans la promotion de la mobilité al- ternative (vélos, co-voiturage, nouvelles technologies...) pour se rendre au travail.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Antwort_Petition_Pendlerstroeme_Jan_2017.pdf

Etat et Succès:

Suivi par le forum terminé

★★★